Grenoble, le 14 septembre 2026

RD 1532 : Lancement de la concertation publique

Une étape importante s'ouvre pour le projet de reconstruction de la RD 1532 au niveau de La Rivière et de Saint-Gervais, fermée en raison de l'éboulement exceptionnel survenu en 2024. Le Département organise en effet une concertation publique à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 12 octobre prochain, afin de présenter le projet de nouvelle route et permettre aux usagers de s'exprimer.

Le 25 juillet 2024, un éboulement d'un million de mètres cubes de roches a coupé la RD 1532 en la recouvrant sur 470 m de linéaire et en se propageant vers l'Isère sur 365 m en contrebas. Un évènement exceptionnel qui a entraîné la fermeture de cette portion de route, impactant durement et durablement les déplacements des usagers. Le trafic moyen journalier de 8 000 véhicules par jour, dont environ 5,8 % de poids lourds, a dû se reporter sur l'autoroute et les routes départementales situées sur l'autre rive de l'Isère.

Plusieurs volumes, dont l'un de 64 000 m³, sont encore susceptibles de tomber. C'est pourquoi le Département a décidé de ne pas reconstruire en lieu et place de l'ancien tracé.

Le projet de nouvelle section de la RD 1532 d'environ 1,3 kilomètre, entre La Rivière et Saint-Gervais, contourne la zone exposée aux risques résiduels d'éboulement et se raccorde à la route existante au nord et au sud de la zone sinistrée. Il s'agit à la fois de définir un axe structurant sécurisé, mais aussi de limiter les incidences sur les activités agricoles et les milieux naturels, en maîtrisant la consommation d'espaces, en réduisant les impacts sur les cultures existantes et en intégrant les enjeux hydrauliques liés au ruisseau du Versoud et au lit majeur de l'Isère.

Les conclusions des études géotechniques conduites par le Département, qui ont dû être complétées suite au nouvel éboulement survenu le 31 mars 2025, ont permis à la Préfecture et aux services de l'Etat de faire évoluer le périmètre d'exclusion initial, par arrêté préfectoral du 2 juillet dernier. Elles ont également permis de confirmer que les garanties de sécurité suffisantes étaient aujourd'hui remplies pour que le Département puisse lancer la phase opérationnelle du projet de reconstruction de la RD 1532.

Les travaux de reconstruction pourraient démarrer en 2028 sous réserves de l'obtention des autorisations, de la maîtrise du foncier et d'éventuels aléas, pour un coût prévisionnel de l'opération de l'ordre de 12 M€ TTC.

La Concertation publique

Une des étapes clefs de cette phase est l'organisation de la concertation publique règlementaire qui se déroulera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 12 octobre prochain.

Elle a pour objectif de permettre à chacun de s'informer sur le projet, d'en comprendre les enjeux et de formuler des observations, contributions ou propositions. Elle porte sur :

- les objectifs du projet de reconstruction de la RD 1532
- le tracé étudié
- les enjeux associés (sécurité, environnement, agriculture, hydraulique, foncier).

Un dossier de concertation est mis à disposition du public dans les mairies de La Rivière, Saint-Gervais, Vinay, l'Albenc, au siège de la Communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ainsi qu'à la Maison du Département du Sud Grésivaudan à Saint-Marcellin. Il sera également consultable en ligne sur le site du Département, isere.fr, à la page dédiée https://www.isere.fr/routes-mobilites/reconstruction-la-rd1532-la-riviere

Une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes de Vinay le 23 septembre de 18h30 à 20h30.

Des registres de concertation sont disponibles :

- en format papier dans les mairies de La Rivière, Saint-Gervais, Vinay, l'Albenc, au siège de la Communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ainsi qu'à la Maison du Département à Saint-Marcellin
- en ligne via un registre numérique accessible via l'URL suivant : https://www.registre-numerique.fr/reconstruction-rd1532-riviere-st-gervais

Deux permanences techniques sont organisées :

- en mairie de Saint-Gervais le mardi 22 septembre de 16h à 18h30
- en mairie de La Rivière le jeudi 1er octobre de 16h à 18h.

Les usagers de la RD 1532, les habitants et les riverains sont invités à venir s'informer et à s'exprimer.